



Contact presse Caf
Céline Suau
Tél : 04 67 22 92 79
Mobile : 06 32 54 41 90
celine.suau@cafherault.cnafmail.fr

INAUGURATION DU LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT DE FABRÈGUES

EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**,
Président du Conseil d'administration
de la Caf de l'Hérault

- **Claire NARANG**,
Directrice de l'Action Sociale
à la Caf de l'Hérault

INFORMATIONS PRATIQUES :

 Jeudi 19 septembre 2019 à 11h
 150 rue Georges Pompidou
34690 Fabrègues

LE PROJET EN QUELQUES LIGNES ...

Face à l'évolution croissante de sa population et pour répondre aux besoins de ses familles, la commune de Fabrègues souhaite développer l'offre de services aux familles notamment en terme de soutien à la parentalité.

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) s'inscrit dans ce projet. Ce nouvel équipement est géré par l'association «Jouons en ludothèque». Il est hébergé dans une salle de l'Alsh maternel donnant accès à un extérieur aménagé pour les jeunes enfants. Ouvert depuis juin 2019, le Laep de Fabrègues propose un accueil pour les parents et leurs enfants âgés de 0 à 6 ans chaque jeudi après-midi de 14h à 18h, hors vacances scolaires.

Deux professionnelles - à savoir une psychologue et une animatrice - accueillent le public et proposent une écoute bienveillante pour les familles.

LA POPULATION ALLOCATAIRE* DE FABRÈGUES

2949 personnes couvertes sur 6914 habitants

FABRÈGUES	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
61% des allocataires sont des familles	45%
dont 29% des familles sont monoparentales	35%
57% des familles ont au moins un parent actif	44%
Les enfants de moins de 6 ans représentent 29% de la population couverte par une allocation	30%

*Données Caf 2018
**Enfants à charge au sens des prestations familiales

LA PARTICIPATION DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET :

La Caf de l'Hérault participe au financement de fonctionnement dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (Cej) et de la prestation de service (Pso²) liée aux structures d'accueil.

Pour 2019, la Caf de l'Hérault a estimé le montant de la prestation de service à **2268€**. Aide complétée par la subvention liée au Contrat Enfance Jeunesse qui est de **4697€** par an pendant toute la durée du contrat (4 ans).

¹Cej : Contrat Enfance Jeunesse - Conçu dans un souci d'efficacité et pour assurer la pérennité des structures existantes, le contrat "enfance et jeunesse" doit permettre d'avoir une meilleure visibilité sur les actions et les moyens à mettre en place, au niveau de l'accueil des moins de 17 ans.

²Pso : Prestation de service ordinaire - subvention accordée par la Caf en fonction de la nature de l'offre de service, des heures effectuées, et du nombre de personnes accueillies.



UN PARTENAIRE INVESTI DANS UNE POLITIQUE DE SERVICE AUX FAMILLES

Le partenariat entre la ville de Fabrègues et la Caf de l'Hérault est fort et s'inscrit dans une relation de confiance. Aussi, la Caf de l'Hérault et la commune ont ainsi porté la création de plusieurs structures d'accueil des familles sur la commune - à savoir : quatre Accueils de loisirs périscolaires (ALP) maternel et primaire, un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) maternel et primaire, un Alsh adolescent, un Relais assistants maternels intercommunal, et une crèche associative de 32 places. Cette collaboration a été consolidée par la signature de la Convention territoriale globale pour la période 2018-2021. Cette dernière détermine les actions à mener sur le territoire en faveur des services aux familles, dont la création du Laep fait partie.